



La Brède, le 30 mars 2021

Objet : Crise sanitaire

Chère Madame, Cher Monsieur,

Comme vous l'avez constaté, nous devons faire face à une nouvelle recrudescence de l'épidémie de Covid 19 et chaque jour qui passe nous montre une progression du taux d'incidence et du nombre de nouveaux cas dans notre département, mais aussi sur notre territoire intercommunal dont les chiffres s'aggravent.

La Commune de La Brède n'est pas épargnée, en particulier du fait de la présence de nombreux établissements scolaires (près de 2000 enfants scolarisés sur la commune) dont certains ont vu apparaître des foyers épidémiques.

Il convient donc, aujourd'hui plus que jamais, de faire preuve d'une extrême vigilance jusqu'à ce que la vaccination, notre principal espoir pour sortir de cette crise, ait atteint un niveau suffisant.

C'est pourquoi je suis amené à maintenir les restrictions d'accès aux bâtiments communaux qui restent fermés aux activités associatives (salle des fêtes, gymnases et équipements sportifs, maison des associations hors bibliothèque) et à prendre de nouvelles décisions concernant l'espace public. **J'ai donc décidé de rendre le port du masque obligatoire dans le Parc de l'Espérance, de même que dans le centre-bourg et les principales artères de la Commune (arrêté disponible sur le site internet municipal), comme c'est déjà le cas pour le marché, les entrées d'écoles ou les parkings des zones commerciales.**

Ces mesures de bon sens sont prises dans notre intérêt commun et notre protection collective et pour éviter des contaminations inutiles dans les lieux publics susceptibles d'accueillir de nombreuses personnes en même temps.

Vous remerciant de votre compréhension et vous assurant de ma solidarité, je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et dévoués.

Bâtonnier Michel DUFRANC
Maire de La Brède

